

des biens de sa fille mineure Heitapu, si est présente ce jour vingt-neuf mars mil neuf cent cinq et a revendiqué au nom qu'il agit la terre Jae fataa, site a Manas, d'une contenance de quatre ares, cinquante Centiares. Plante de Cocotiers, Bornes au Sud par un ruisseau, au sud par la montagne, à l'Est par la terre Maa hoo, à l'ouest par la terre Dotee.

La revendicante ne possédant pas de titre, nous avons procédé à la suite d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonnons

La terre Jae fataa, site à Manas, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Hei fitu.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1701
n° 1548 des Enchères

Déclaration de revendication de la nommée Hei fitu, Cultivatrice, domiciliée à Pomaohuna.

La nommée Cauapahu, agissant comme administrateur des biens de sa fille mineure Hei fitu, est présente ce jour vingt-neuf mars et a revendiqué au nom qu'il agit la terre Otee, site dans la vallée de Manas, d'une contenance de huit ares, douze Centiares, plante de Cocotiers. Bornes au Nord par un ruisseau, au sud par la montagne, à l'Est par la terre Jae fataa, à l'ouest par la terre Oiteca.

La revendicante ne possédant pas de titre, nous avons procédé à la suite d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonnons

La terre Otee site à Manas, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Hei fitu.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1702
n° 1549 des Enchères

Déclaration de revendication du nommé Oei hae, Laitier, Cultivateur, domicilié à Pomaohuna.

Le nommé Oei hae, est présent ce jour cinq mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre Ouputeoaa, site dans la vallée de Pomaohuna, d'une contenance d'un hectare, quatrevingts ares, plante de Cocotiers. Bornes au Nord et à l'ouest par un ruisseau. Au Sud et à l'Est par la montagne.